

RÉPONSES REÇUES AU COURRIER ADRESSÉ [6-11-15] AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉPONSE DE **SOPHIE BRINGUY**

Candidate à la présidence de la Région Pays de la Loire pour la liste «Partageons plus qu'une région»
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Nantes, le 25 novembre 2015

Objet : Réponse à votre lettre adressée aux candidats à l'élection régionale 2015 en Pays de la Loire.

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé les candidats de la liste que je conduis sur la place de la Région dans la structuration et le développement des établissements d'enseignement supérieur d'art.

Ces établissements, dans le domaine des arts visuels, mais aussi du spectacle vivant, jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle de nos territoires. La période particulièrement dramatique que nous traversons démontre une nouvelle fois l'importance que nous devons attacher à défendre l'ouverture, le dialogue, la liberté de la création, et la liberté pour chaque citoyen de pouvoir partager les émotions et questionnements véhiculés par l'art et les artistes.

Ces établissements concourent également à développer l'innovation et la créativité, que ce soit dans les domaines productifs, de services, de la communication, du loisir ou de la vie quotidienne de nos concitoyens. Là aussi, la crise profonde que connaît notre société rend plus que jamais nécessaire l'invitation permanente à cette créativité, telle que vous la mettez en oeuvre dans chacun de vos établissements.

L'enseignement supérieur relève des compétences de l'Etat et du Ministère de la culture. Il en est de même pour l'évaluation et l'habilitation des établissements à délivrer les diplômes supérieurs sous contrôle de ce ministère.

La Région ne doit pas pour autant se désintéresser de ces sujets. Elle a pour sa part des compétences renforcées dans les domaines de l'économie, de la culture et de la formation professionnelle.

Elle a également des compétences nouvelles afin de définir des schémas de développement sur son territoire, en y impliquant l'ensemble des acteurs et collectivités qui y cohabitent.

A ce jour, la Région des Pays de la Loire accompagne des établissements d'enseignement supérieur, par exemple le pont supérieur dans le domaine du spectacle vivant, lui-même organisé dans le cadre d'un EPCC. Mais au-delà de ces interventions, la Région, en particulier dans le cadre de la loi NOTRe, est appelée à jouer un rôle déterminant dans les directions des axes stratégiques que vous présentez.

La liste écologiste, solidaire et citoyenne prendra en compte ces mutations dans le cadre de son programme culture. Elle développera également la transversalité dans les secteurs tels que les vôtres, qui croisent les politiques culturelles, de la formation professionnelle, de l'aménagement et du développement des territoires. Dans les schémas qu'elle initiera sur les Pays de la Loire, elle veillera tout particulièrement à préserver la dynamique, la cohérence et l'identité des établissements et territoires sur lesquels ils rayonnent, sans céder à la tentation de regroupement contre-productifs. Nous nous engageons également à donner une nouvelle dimension à la politique participative et de concertation qui a été initiée avec la CRCC (conférence régionale consultative pour la culture), en ouvrant cette démarche à de nouveaux acteurs, tels que les établissements que vous représentez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Sophie BRINGUY, candidate à la présidence de la Région Pays de la Loire pour la liste «Partageons plus qu'une région»